MINISTERE DE LA JUSTICE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

ETUDES DE MAÎTRES KALY SOW ET AMADOU OURY DIALLO
HUISSIERS DE JUSTICE
A Kouléwondy, 8ème AV. Commune de Kaloum
030 BP: 851, TEL: (+224) 664 58 40 19 /622 15 53 43, 623 29 44 11 Conakry
maitrekalysow@gmail.com, oury81@gmail.com

ORIGINAL

SIGNIFICATION D'UNE LETTRE

L'an deux mille vingt six
Et le Mercredi 07 octobre à 15 Heures 1 minute

A la requête de la société MT Solutions, ayant son siège à Coléah, secteur Terrasse Rue MA.004, Commune de Matam, République de Guinée, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro RCCM/GC-KAL/060.134A/2015, Code NIF 369750369 représentée par Monsieur Cédric ANDRE, agissant en sa qualité de Directeur Général.

Nous, Maîtres Kaly SOW et Amadou Oury DIALLO, Huissiers de Justice Près les Juridictions de la Cour d'Appel de Conakry, demeurant et domiciliés en ladite ville, soussignons.

Signifions en tête de celle des présentes, remettons et laissons à la Direction Générale des Impots/ Madame la Directrice Générale, sise au quartier Boulbinet, Commune de Kaloum, Conakry-Guinée, en ses lieux où étant et parlant à : Madame Fatoumata Soumah, au secrétariat central qui a reçu les actes pour elle et a visé sur mon original.

-l'Original de la lettre en date du 06 Octobre 2026 qui vous été adressée par la requérante, dont l'objet est : **Réclamation et demande de régulation de l'ATD relatif à l'IS de l'exercice 2022.**

Vous déclarant que la présente signification vous est faite pour toutes fins utiles que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

Et à ce que vous n'en ignorez, nous vous avons, étant et parlant comme dessus remis et laissé original de la lettre que copie du présent exploit dont le coût est de 250 000 GNF.

Employé pour copie une (01) feuille.

Les huissiers de Justice
L'un d'eux

Maître Amadou Oury DIALLO * Près les Juridictions de la Cour d'Appel de Conakry * Huissier de Justice

Maître Amadou Oury DIALLO

R.G-MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET * DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS * Secrétariat DG/DGI Reçu 07 OCT 2026 15 30

M T SOLUTIONS

DIRECTION GNERALE DES IMPOTS
MADAME LA DIRECTRICE GENERALE
Sis au Quartier Boulbinet - Kaloum
CONAKRY - GUINEE

Conakry le, 06 octobre 2026

Objet : Réclamation et demande de régularisation de l'ATD relatif à l'IS de l'exercice 2022

Madame la Directrice Générale,

J'ai l'honneur de vous informer que la demande de compensation des créances croisées avec l'Administration fiscale réf : REC/26/1/01 du 16 septembre 2026, formulée par notre société auprès de Madame la Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget a reçu un avis favorable.

En effet, cette demande est relative à la somme que notre société réclame au Guichet Unique du Commerce Extérieur de Guinée (GUCEG), au titre du contrat n°01_2023_GUCEG du 07 juillet 2023 concernant l'aménagement de son siège social de Kaloum, avec notre dette fiscale qui s'élève à 2 360 511 787 GNF.

En réponse, par courrier N°2705/MEFB/CAB/SG/CF/2026 en date du 29 septembre 2026, Madame la Ministre, nous a informé de son accord de principe pour la compensation tout en indiquant la démarche à suivre, à savoir :

- Se rapprocher de la Direction Générale des Impôts (DGI) pour arrêter le montant total de la dette fiscale de notre entreprise ;
- Se rapprocher de la DGI et la Direction Générale du Trésor et de la comptabilité publique pour les modalités d'exécution de la compensation et du règlement du solde éventuel.

Ainsi, nous venons par la présente solliciter auprès de votre bienveillance, la mise en place de la procédure de compensation entre la créance de GUCEG vis-à-vis de notre société en notre dette fiscale et vous rassure de notre disponibilité à fournir à la DGI, toutes les informations nécessaires à son fonctionnement.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir faire une mainlevée sur nos comptes auprès de nos clients afin de permettre la pleine reprise de nos activités.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président Directeur Général

DIALLO HABHIBOU

MT SOLUTIONS

France
42, avenue Kléber - 75116 PARIS
Tél : +33(0)1 47 80 25 93
Fax : +33(0)1 47 80 27 09
Mail : callcenter@mt-solutions.fr

RCS PARIS 451 940 407
SIRET : 451 940 407 00039
APE 2312Z
TVA FR 47 451 940 407

España
MTS MANTENIMIENTO
MULTITECNICO, S.L.U
Paseo de Gracia, 101, 4º 1ª -
08008 Barcelona
Tel : +34 685 738 192
Mail: callcenter@mt-solutions.es

C.I.F. : B67024406
Sociedad Limitada inscrita en el Registro Mercantil de Barcelona
Tomo 45.964, Folio 216,
Hoja B-505297

Guinée Conakry
Quartier Coléah, Secteur Terrasse,
Rue MA..304 CONAKRY
République de Guinée
Tel : +224 623 64 64 55
Mail: callcenter@mt-solutions.africa

NIF 021860T
R.C.M : KAL060.134 A/2015